

Le Québec dont l'avant est fort endommagé, n'est arrivé à notre port aujourd'hui que vers midi. Les rapports que nous avons pu nous procurer sur l'accident sont contradictoires. Suivant quelques uns il paraîtrait qu'il n'y a que deux personnes qui auraient péri, le cuisinier qui s'est noyé, et un passager qui a été écrasé. Mais d'autres disent que le nombre des victimes est plus grand. Ce qu'il y a de certain c'est que le choc a été si fort que l'un des ailes du *Rowland Hill* a été complètement emportée et que la coque du vaisseau a été entièrement submergée; et dans la confusion qui régnait, par une nuit obscure, on est porté à croire que le nombre des victimes doit être considérable.

— L'*Aurore* dit, qu'il y a eu 20 à 30 personnes de noyées.

— Voici ce qu'on rapporte sur la catastrophe d'hier la nuit, lorsque le Québec, montant, et le *Rowland Hill*, descendant, se sont rencontrés près du port des Trois-Rivières. Le *Rowland Hill*, avait quitté le débarcadère et reprenait sa route pour Québec, lorsque le Québec, gagnant le port, filait avec vitesse, chose assez extraordinaire, pour gagner au port, au milieu de plusieurs navires, et heurta le *Rowland Hill* au point de lui enlever une de ses ailes. La confusion, les cris, la terreur étaient à bord des deux vapeurs, et plusieurs personnes, dit-on, ont été meurtries, tuées, et précipitées à l'eau; on ignore encore le nombre des victimes. Les passagers du *Rowland Hill* se sont embarqués à bord du Québec, d'autres à bord du *Sydenham*. M. Lecheminant, qui était à bord du *Rowland Hill* avec sa famille, est revenu ce matin avec les siens, sain et sauf, mais ses habits étaient couverts de farine provenant des barils qui ont été mis en pièces.

On ajoute que le *Rowland Hill* avant d'avoir été touché en lieu sûr par le Québec, avait été entraîné en dérive à plus de 2 milles de distance et que lorsqu'on est parvenu à le rejoindre on s'aperçut qu'il avait pris feu. Cependant à l'aide d'eau et d'efforts, à coups de hache, on est parvenu à l'éteindre.

*Journal de Québec.*

— Outre les détails contenus dans le paragraphe précédent, nous apprenons d'un passager à bord du Québec, habitant de la paroisse de St. Pierre les Becquets, qu'une dizaine d'habitans au moins de sa paroisse ont péri dans la malheureuse collision des deux bateaux. L'un d'eux surtout, le nommé Jean Thomas Pepin, a été littéralement coupé en deux : une moitié est tombée à l'eau, et l'autre moitié est restée à bord du *Rowland Hill*, d'où on les a retirés, et elles étaient exposées toutes deux hier matin sur le quai des Trois-Rivières. Une autre individu de la même paroisse qui se trouvait sur le quai lors de l'accident, dit avoir vu plus de huit personnes tomber à l'eau. Cette affreuse perte explique assez le laconisme des gens du steamboat de la bouche desquels nous avons eu tout la peine du monde à arracher le gros des détails. Les passagers du *Rowland Hill* se sont embarqués à bord du Québec, d'autre à bord du *Sydenham*. M. Lecheminant de Québec qui était à bord du *Rowland Hill* avec sa famille, est retourné hier matin à Québec avec les siens, sains et saufs; mais ses habits étaient couverts de farine provenant des barils qui ont été mis en pièces.

*Revue Canadienne.*

— Il paraît que des mouvemens s'organisent dans l'Oregon. La compagnie de la Baie d'Hudson a acheté d'un Américain le Cap Désappointement sous le prétexte de transporter le Fort Vancouver, mais dans le but, dit-on, d'y ériger des fortifications. Ce cap est à l'entrée de la Rivière Columbia. On pense que le gouvernement des États-Unis va s'opposer à cette transaction, et adopter des moyens pour empêcher l'érection de ce fort.

*Minerve.*

*Accidents.*—Un cultivateur de Berthier du nom de M. Jérôme Auré, tomba du haut d'une grange qu'il élevait le 15 ult. et fut recueilli sans sentiment, mais par les soins médicaux qui lui furent prodigués, eut beaucoup mieux.

Au même lieu un autre du nom de M. Piet, eut le corps écrasé par la chute d'un pan de grange qui tomba sur lui. Il est dans un état désespéré.

*Aurore.*

*Actes officiels.*—Une proclamation de Son Excellence le gouverneur général, en date du 20 juillet, offre une récompense de £100 pour la découverte et la conviction de la personne ou des personnes qui dans le matin du 23 juin dernier, auraient incendié la maison d'Adam Henry Myers, située dans la commune de Murray, comté de Northumberland, district de Newcastle, Haut-Canada.

Une autre proclamation, en date du 22 juillet, déclare en vigueur, à compter de ce jour, par suite du changement des droits sur les céréales dans le Royaume-Uni, la section troisième de l'acte de la dernière session du parlement provincial, intitulé "Acte pour changer et amender les lois imposant des droits provinciaux de douane," ainsi que le tableau de droits annexé au dit acte et marqué A.

*Canadien.*

— Le comité général de secours a décidé hier à une forte majorité que tous les billets placés entre les mains des incendiés, et ne devant être payables que lorsqu'ils auraient bâti en matières incombustibles, soient payés sans délai et sans conditions. Cette détermination du comité est excellente et aurait dû être prise il y a longtems.

*Journal de Québec.*

— La bouilloire du petit steamer du capitaine Bazile Demers, de St. Nicolas, a fait explosion ce matin, lorsque ce bâtiment entrant à la Place. Plusieurs habitans de St. Nicolas et des environs se sont précipités à l'eau par frayeur. Mais, après ce coup, on a beaucoup ri, parce qu'il n'y avait aucun danger réel, et plusieurs en ont été quittes pour s'être lavés à la grande eau.

*Idem.*

*Récettes.*—Nous sommes heureux d'apprendre que partout les récoltes sont dans le plus bel état possible. Il y a longtems que les cultivateurs ont pu se flatter de voir leurs peines récompensées comme elles paraissent devoir l'être cette année.

La *Gazette de Québec* parle dans le même sens des récoltes du District. Les patates ne paraissent pas encore être affectées, le bled qui commence déjà à mûrir n'a pas été atteint du fléau ordinaire. Ce sont de consolantes nouvelles.

*Idem.*

FRANCE.

— En déblayant un ancien puits, à Saint-Jean-Pierre-Sixte, près de Nogent-le-Rotrou, on a trouvé des traces excessivement curieuses du culte druidique. Après avoir ôté la terre, et enlevé quelques pierres qui couvraient l'orifice du puits, on a rencontré un lit de bois, puis un lit de squelettes placés debout, et à plusieurs autres reprises, de nouveaux lits de bois et de nouvelles rangées de squelettes, toujours superposés dans le même ordre.

— Nous trouvons dans le *Sémaphore* de Marseille une correspondance du 1er juin, où nous prenons les détails curieux qui suivent sur un vol de dépêches commis au préjudice de M. Rossi.

Les dépêches de l'ambassade de France, parties le 28 mai de Rome et confiées à un protonotaire apostolique français, ont été volées sur la route de Civita Vecchia. La négligence vraiment étrange dont M. le protonotaire a fait preuve dans cette circonstance est le sujet de mille commentaires. M. Rossi, qui, ainsi que beaucoup d'autres personnes, éprouvait, dit-on, peu de sympathie pour ce protonotaire, est ainsi soumis à une nouvelle et désagréable épreuve. Les dépêches de Paris sont les seules qui aient été enlevées; celles à l'adresse de Marseille ont été retrouvées sur la route; elles étaient dans le sac de nuit de M. le protonotaire. Il est certain que ce vol n'est point le résultat de la cupidité, ce qui en fait jusqu'à ce moment un véritable mystère. A l'avenir, l'ambassade de France aura sans doute un courrier de confiance pour porter ses dépêches. M. Rossi fils part ce soir en courrier extraordinaire, voie de mer; il est porteur des dépêches de M. l'ambassadeur de France pour le gouvernement français.

*Univers.*

— Le ministre de la justice vient de donner avis au procureur-général près la Cour royale de Dijon que le ministre de l'agriculture, prenant en considération les vœux exprimés par ce magistrat pour que de prompts secours fussent accordés aux victimes des incendies qui ont eu lieu dans son ressort, a ouvert à cet effet un crédit provisoire de 10,000 fr.

— L'éruption du volcan de Saint-Vincent, à la Martinique, dont on avait vaguement donné la nouvelle, se trouve pleinement confirmée par une lettre de la colonie. Le volcan lance continuellement d'énormes colonnes de fumée, et de tems à autre des gerbes de flamme qui éclairent d'une lueur sinistre toute la campagne environnante; des bruits sourds, pareils à des roulemens de cavalerie sur un pont, des commotions saccadées viennent de plus épouvanter les habitans, déjà consternés de ce phénomène, et leur font appréhender à tout moment quelque catastrophe.

*Ami de la Rel.*

— Dans la commune de Ruffey, une blanchisseuse jette un chiffon au feu, il en sort de la fumée. On crie : Au feu ! on sonne le tocsin, les pompiers d'une ville voisine se dévouent, et le feu est éteint...

— Une femme a trouvé dans les décombres d'une ancienne carrière aux environs de Plombières (Côte-d'Or), un vase renfermant 2,400 pièces de monnaie. Deux, sont des six-blancs d'autrefois, l'effigie de Louis XIV, avec ces mots au revers : XXX deniers. Ces pièces de monnaie sont toutes de 1695 à 1709, avec la même effigie et toutes aussi de même valeur; neuves pour la plupart, elles étaient renfermées dans un pot de terre recouvert d'un fragment d'assiette et presque à fleur de terre.

— Dernièrement, à Corcelles, près Beaune, un individu, plus ou moins renard, a eu l'idée de se procurer des fromages : le bruit qu'il fit en les décrochant (il était onze heures du soir) réveilla les propriétaires des dits fromages... L'autre se sauva : Au feu ! au voleur ! à l'assassin ! Et tandis qu'on cherchait dans un tas de sarments la mèche incendiaire, le voleur disparut avec son butin.

*Univers.*

— La police d'Orléans a arrêté avant-hier un facteur de la poste aux lettres qui avait envoyé recevoir, par un commissionnaire de la place, un effet de 1,800 fr. à la caisse commerciale. Le facteur, à avoir avoir retiré cet effet d'une lettre qu'il avait à remettre et qu'il a déchiffrée. L'affaire s'instruit.

— Un jeune Anglais a été arrêté samedi matin à Bruxelles; il portait un nom autre que le sien. Un des chefs de la police de Londres était venu à Bruxelles pour faire opérer cette arrestation, qui paraît être d'une grande importance. Des valeurs considérables ont été saisies sur cet individu; on dit qu'elles proviennent d'une banqueroute. Elles ont été déposées au greffe.

*Univers.*

ANGLETERRE.

*Sir Robert Peel et son fils.*—Un journal prétend que les chagrins domestiques auraient contribué presque autant que la fatigue des affaires à la décision que vient de prendre sir Robert Peel. Nous avons déjà vu, dans les petits journaux de Londres, le fait dont il est question, et nous avons cru devoir imiter la réserve des journaux plus sérieux et plus dignes qui s'étaient imposés un silence à peu près absolu à cet égard. Mais aujourd'hui, la cause des chagrins qui ont si vivement affecté sir Robert Peel est trop publique pour qu'il y ait aucun inconvénient à en parler.

Voici de quoi il s'agit :

Le fils aîné de sir Robert Peel avait contracté de très bonne heure une passion effrénée pour le jeu. Après avoir payé pour lui, à plusieurs reprises, des sommes assez considérables, sir Robert Peel l'envoya en Espagne en qualité d'attaché à l'ambassade. Il y avait deux ans qu'il était à Madrid, et il venait d'être nommé premier secrétaire de la légation anglaise en Suisse. Avant